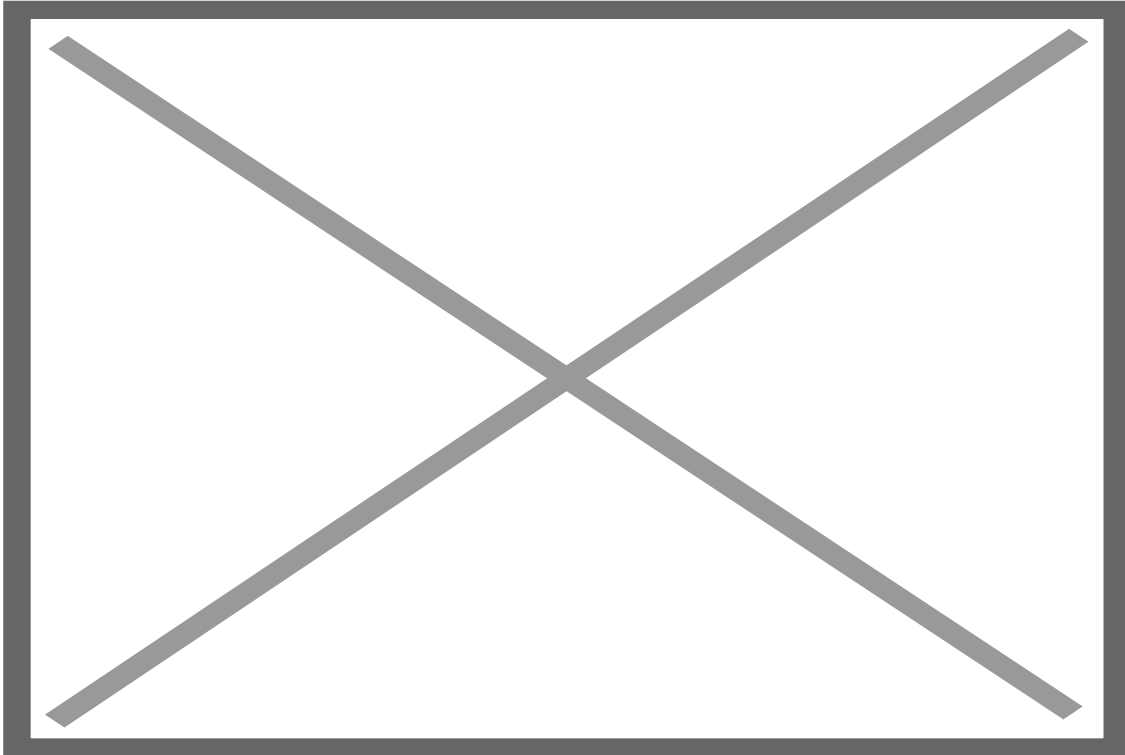


Un soldat nâ??est pas un civil

Description

IsraË«I justifie sa rË©pression des Palestiniens en brouillant la diffË©rence entre combattants et civils. Ce qui lui permet de dË©noncer toute rË©sistance ã son ã©gard comme du ã« terrorisme ã».



Un soldat israË©lien vu au cours de la rË©pression de la manifestation palestinienne contre lâ??â??avant-posteâ?? israË©lien dâ??Evyatar, prË©s de Naplouse, Cisjordanie occupË©e, le 18 fË©vrier 2022. (Nasser Ishtayeh/Flash90)

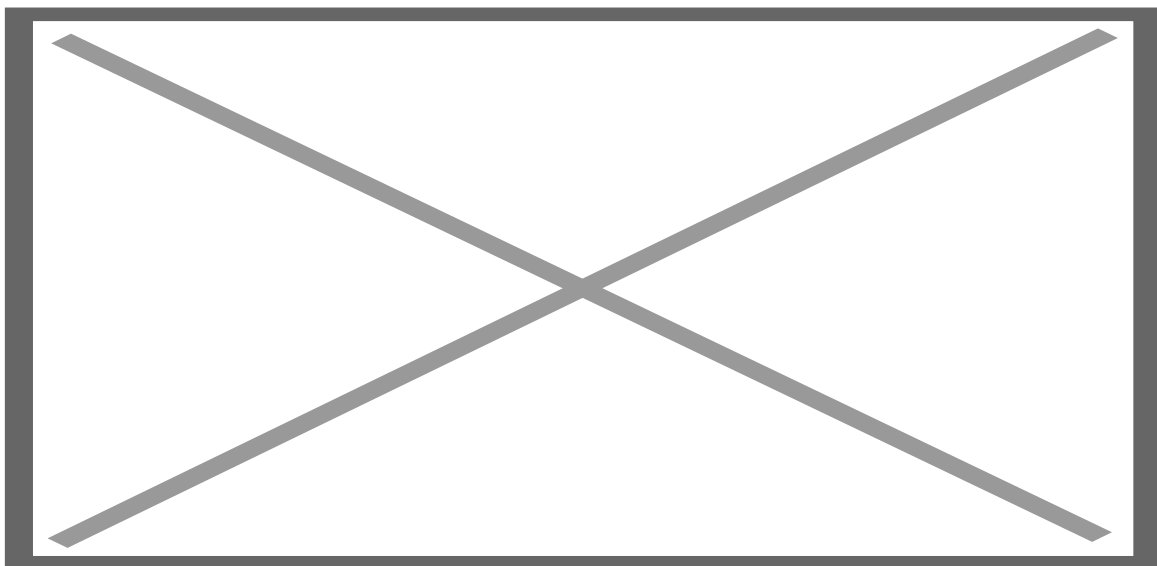
Cet article a ã©tË© publiË© le 6 septembre 2022 en partenariat avec Local Call

Le [mitrillage dâ??un bus de soldats](#) dimanche dans la vallË©e du Jourdain, en Cisjordanie occupË©e, a provoquË© comme dâ??habitude lâ??irruption des journalistes militaires israË©liens et des spË©cialistes des questions sË©curitaires vers les studios dâ??information. Bien entendu, tout le monde a utilisË© le mË©me vocabulaire pour dË©crire ce qui sâ??est passË© : les tireurs palestiniens ont ã©tË© dË©finis dans tous les rapports comme des ã« terroristes ã», tandis que lâ??ã©vË©nement lui-mË©me ã©tait qualifiË© dâ??ã« attaque terroriste ã». Et pourtant, aucun des reportages que jâ??ai vus sur les diffË©rentes chaÎ©nes ne mentionnait un fait fondamental : ces tirs se sont dË©roulË©s en territoire occupË©. Les mË©dias israË©liens ã©vitent de faire la distinction pourtant fondamentale entre une action dirigË©e contre des soldats et une action dirigË©e contre des civils ; tout comme le rË©gime quâ??il sert, aux yeux de la grande majoritË© des mË©dias israË©liens, il nâ??y a pas de lutte palestinienne qui ne soit intrinsË©quement dË©finie comme du terrorisme,

quâ??elle soit armÃ©e ou non.

Par consÃ©quent, tout manifestant palestinien est un Â« Â©meutier Â» ou un Â« terroriste Â», et toute rÃ©sistance armÃ©e aux invasions israÃ©liennes dans les villes de Cisjordanie, une quasi-routine nocturne, est du Â« terrorisme Â». Pendant tout ce temps, IsraÃ©l Â©largit rÃ©guliÃ©rement et de maniÃ©re alarmante lâ??applicabilitÃ© du concept de terrorisme Â la population palestinienne. Au cours de la derniÃ©re dÃ©cennie, nous avons entendu des responsables israÃ©liens accuser les Palestiniens dâ??absurditÃ©s telles que le Â« [terrorisme immobilier](#) Â» et le Â« [terrorisme diplomatique](#) Â», alors que lâ??annÃ©e derniÃ©re, le ministre de la DÃ©fense Benny Gantz nâ??a pas hÃ©sitÃ© Â dÃ©clarer que plusieurs des plus importantes organisations de la sociÃ©tÃ© civile palestinienne Ã©taient des Â« [organisations terroristes](#) Â».

Ce comportement des mÃ©dias nâ??est pas seulement non professionnel; câ??est une manipulation dangereuse de lâ??opinion publique, qui nâ??arrive plus alors Â faire la distinction entre terrorisme et opposition lÃ©gitime. Et pourtant, paradoxalement, câ??est prÃ©cisÃ©ment ce public -câ??est-Ã©-dire la population civile- qui a le plus grand intÃ©rÃ©t Â prÃ©server cette distinction, reconnue et ancrÃ©e dans le droit international de la guerre.



Les forces de sÃ©curitÃ© israÃ©liennes sur les lieux dâ??une fusillade contre un bus sur la route 90 dans la vallÃ©e du Jourdain, en Cisjordanie occupÃ©e, le 4 septembre 2022. (Flash90)

DÃ©s quâ??une personne revÃ©t un uniforme militaire, elle reÃ§oit les protections et les droits stipulÃ©s par les lois de la guerre, comme celui dâ??utiliser la violence â?? bien sÃ©r, dans les limites de ces lois. Mais elle renonce Ã©galement Â certaines protections, comme devenir une Â« cible lÃ©gitime Â» dans un conflit armÃ©. Ce faisant, le droit international cherche Â marquer clairement les limites de la violence : les combattants combattent des combattants, les civils ne doivent pas Ã©tre mÃ©lÃ©s au conflit.

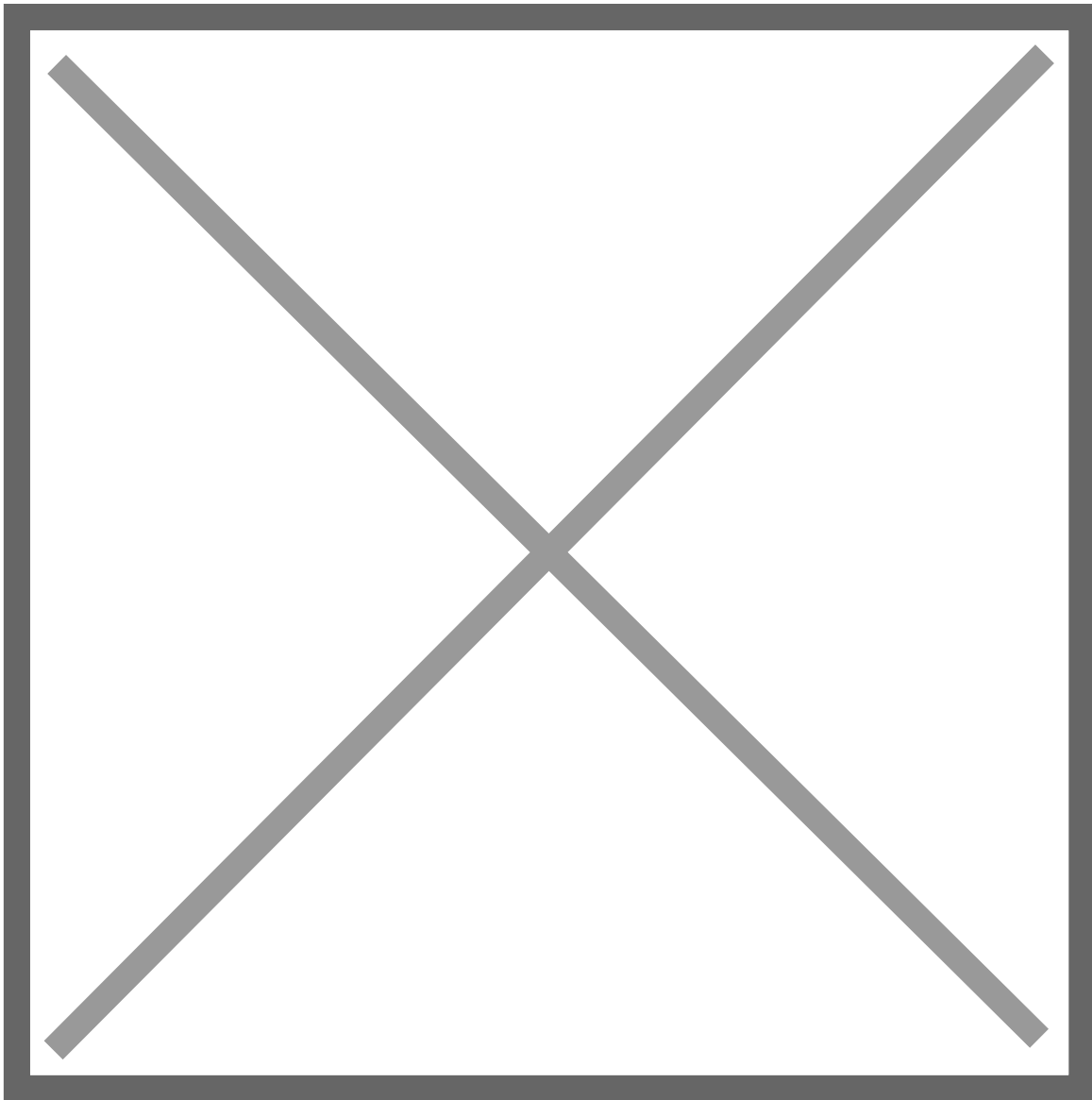
Mais une partie du problÃ©me est quâ??IsraÃ©l ne reconnaÃ©t *aucun* Palestinien comme combattant. Cette catÃ©gorie nâ??existe tout simplement pas dans lâ??Ã©tat dâ??esprit juridique et politique israÃ©lien â?? mÃ©me lorsquâ??ils sont clairement identifiÃ©s comme tels, que ce soit en tant que

membre d'un groupe armé, en portant des armes ou, dans certains cas, en portant des treillis militaires.

En ce qui concerne la lutte palestinienne, Israël choisit d'avoir le beurre et l'argent du beurre : tuer des Palestiniens en tant que combattants tout en les emprisonnant en tant que civils et non en tant que prisonniers de guerre, comme l'exige le droit international. Piétiner le droit international peut servir les objectifs violents et belliqueux du régime israélien, mais au-delà de son illégalité et de son immoralité, cela va à l'encontre des intérêts du public israélien lui-même.

De plus, même si cela n'est pas du goût des commentateurs militaires, le droit international reconnaît le droit d'un peuple à lutter pour sa liberté, et pour se libérer du contrôle colonial, de l'apartheid et de l'occupation étrangère par tous les moyens à sa disposition, y compris la lutte armée, comme l'ont affirmé, par exemple, la [Commission des droits de l'homme des Nations Unies](#) en 1982 et l'[Assemblée générale des Nations Unies](#) en 1990.

La façon dont la violence et la force sont utilisées doit être conforme aux lois de la guerre, dont le but principal est de protéger les civils non impliqués des deux côtés. Selon ces normes juridiques, le mitraillage dans la vallée du Jourdain était un acte de résistance armée contre une puissance occupante, sur un territoire occupé.



Un soldat israélien vu au cours de la répression de la manifestation palestinienne contre l'occupation israélienne à Evyatar, près de Naplouse, Cisjordanie occupée, le 18 février 2022. (Nasser Ishtayeh/Flash90)

Malgré les tactiques d'écran de fumée d'Israël, aidées par des médias dociles qui se contenteront de réécrire tout ce que le régime dit sur des militants palestiniens des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, généralement considérés comme l'aile militaire du parti Fatah, lors d'un rassemblement de soutien à Halhoul (au nord d'Haïbron), en Cisjordanie occupée le 27 juin 2021. (Wissam Hashlamoun/Flash90) Les Palestiniens, les faits doivent être non équivoques : tant que l'occupation, qui fait partie intégrante du régime d'apartheid d'Israël entre le fleuve et le mer continue, la lutte palestinienne contre elle se poursuivra également, y compris par le recours aux armes. Et le droit de mener cette lutte est ancré dans le droit international.

Le public israélien a tout intérêt à ce que cette lutte soit limitée aux combattants, plutôt que d'entraîner des civils non impliqués israéliens et Palestiniens dans une confrontation

armée. Le droit international, qu'Israël ignore de manière flagrante, a été créé dans ce but précis.

Et si Israël ne fait pas de distinction entre une action contre les soldats de l'occupation en terre occupée et une action dirigée contre des civils non-impliqués au cœur de Tel-Aviv, pourquoi les Palestiniens devraient-ils le faire ?

Traduction M.O. Source [UJFP](#)

date créée
2022/09/20